

19 avril 2016– n° 06
160031

APPROBATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Le conseil communautaire de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, réuni le 23 février 2016, a décidé d'approuver un pacte financier et fiscal de solidarité répondant aux objectifs suivants :

- permettre la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la charte de fusion et du plan pluriannuel d'investissement,

- cadrer l'effort financier eu égard à des objectifs traduits sous la forme de ratios financiers plafonds garants d'une gestion pérenne et vertueuse de la collectivité, que ce soit pour les recettes comme pour les dépenses (capacité de désendettement, taux d'épargne brute, taux moyens de fiscalité),

- orienter la structure de la fiscalité intercommunale pour assurer une équité fiscale satisfaisante entre ménages et entreprises et en adéquation avec les compétences exercées,

- favoriser la solidarité du territoire entre communes membres et communauté, par la mise en commun de ressources (partage de fiscalité, fonds de concours...) pour la réalisation d'opérations dont l'intérêt communautaire est validé.

Les conseils municipaux des communes membres disposent d'un délai de trois mois pour approuver ce document.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le pacte financier et fiscal de solidarité de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 avril 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 28

Procurations 7

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Caroline PRIVAT-MATTIONI	à	David VALENCE
Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Sabriya CHINOUNE	à	Patrick ZANCHETTA
Pierre JEANNEL	à	Vincent BENOIT
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Ramata BA	à	Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à	Christine URBES

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.